



---

# **REVUE DE PRESSE**

## **année 2025**

---

**CAUE de la Savoie**  
Bâtiment Evolution  
25 Rue Jean Pellerin - CS 42632  
73026 CHAMBERY cedex  
Tél 04 79 60 75 50 - Fax 04 79 65 39 29  
[caue@cauesavoie.org](mailto:caue@cauesavoie.org) - [cauesavoie.org](http://cauesavoie.org)

# A Chambéry, l'urbaniste Sylvain Griset parle redirection urbaine

**Terminé l'étalement. Il faut passer à un urbanisme circulaire et construire la ville autrement aux yeux de l'urbaniste Sylvain Griset venu à Chambéry.**

On connaissait les 30 glorieuses, Sylvain Griset introduit la notion de 30 turbulentes, débutant en 2020 par la crise du Covid et s'étalant jusqu'en 2050. Une perspective peu réjouissante, ambiance lendemain de fête. L'urbaniste nantais était invité à Chambéry par l'agence de pico-promotion immobilière Au Bercaïl, l'association A-ttrait et Environnement pluriel à parler sobriété foncière, densification et transformation des espaces urbains existants dans le cadre de la publication de son dernier livre *Redirection urbaine*. Cinq ans d'enquête de terrain menée par ce "faiseur de ville sur la ville" auprès de ceux qui "tentent de construire la ville autrement, dans le bon sens".

## **"Six chantiers d'adaptation massifs"**

Car l'étalement urbain n'est plus possible. "Nos villes ont grandi trois à quatre fois plus vite que leur population ces 50 dernières années. 60 % de la consommation d'espace sont dans les territoires qui perdent des habitants", affirme-t-il. Et de citer, le passage de 2 à 3 millions de logements vacants en dix ans en France, ces 5 millions de m<sup>2</sup> vides dans les bureaux d'Île-de-France, le tout étant la conséquence de la création d'une "ville à obsolescence programmée".



© MFS - L'urbaniste Sylvain Griset s'est exprimé devant un parterre d'élus, de professionnels de l'acte de construire et de citoyens, réunis à Chambéry le 16 janvier dernier.

Pour Sylvain Griset, l'artificialisation des sols est le symptôme d'un problème plus grave : le fonctionnement global de nos villes et de leur fabrique. "Cela fait 50 ans qu'on construit nos villes comme on fabrique des voitures : standardisation, économies d'échelle, massification. Il faut changer de modèle."

Sachant que 80 % de la ville de 2050 sont déjà construits, réduisant le neuf à un aspect anecdotique, la question porte sur "qu'est-ce qu'on fait du déjà là ?". Commencer par intensifier les usages de l'existant, transformer ce qui peut l'être plutôt que de déconstruire. Ou densifier les espaces

déjà urbanisés et parfois les renaturer. L'urbaniste dépeint six chantiers d'adaptation massifs. En premier lieu, désimperméabiliser, végétaliser de manière intensive. Ensuite, intensifier les usages, comme la transformation de cette école de Noirmoutier l'été en huit logements touristiques. Troisièmement : accroître la durée de vie du bâti, dont le contenu carbone sur l'ensemble de son cycle est très consommateur d'énergie. Ensuite, construire sur les friches. Puis engager une vraie politique foncière. Enfin, prendre en compte les nouveaux risques, nos ressources et nos fragilités quand on fait de la planifi-

cation.

Pour Sylvain Griset la période que l'on vit "n'est pas une crise, c'est beaucoup plus grave. C'est la fermeture d'une parenthèse heureuse où l'on pouvait s'étaler comme on voulait en consommant du foncier agricole, où l'on pouvait couler du béton sans se poser de question, où il y avait toujours une voiture pour régler nos problèmes de mobilité. Cette période doit être un facteur d'accélération de la transformation des pratiques. On ne connaît pas le chemin. Il faut tester, explorer, partager les réussites comme les échecs", conclut-il.

Marie-France Sarrazin

**Le Journal du Bâtiment et des Travaux Publics**

Jeudi 30 janvier 2025

Conférence le 16/01/2025

> Cet événement était co-organisé par a-ttrait, AU BERCAÏL et Emmanuel Grossetete avec le soutien de Ville de Chambéry, Grand Chambéry, L'Asder, le CAUE de la Savoie, Ville & Aménagement Durable, Agate - Agence alpine des territoires.

*Le Dauphiné Libéré*  
Jeudi 30 janvier 2025

## **Les Échelles ● Les élèves impliqués dans le projet de réaménagement de l'école**



**Les enfants ont présenté leurs maquettes ce lundi.**

Photo Le DL/M.-C.F.

Le conseil municipal jeunes et les élèves de CM2 de l'école du Menuet ont présenté ce lundi 27 janvier leurs maquettes qu'ils ont réalisées en vue du projet de réaménagement de la cour d'école et de ses abords. Cette rencontre a été animée par le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), par l'agence transalpine des territoires Agate, et par une paysagiste. Étaient présents Myriam Cattaneo, maire et présidente du Sivos (syndicat intercommunal à vocation scolaire) du RPI (regroupement pédagogique intercommunal) des Échelles, des élus, des parents d'élèves et des personnes du service technique. Ce travail a commencé l'année dernière. Ce lundi avait lieu le rendu du projet des élèves et des adultes, qui ont aussi présenté leurs maquettes. Beaucoup d'idées ont été regroupées concernant la végétalisation, le parcours des élèves, des lieux de loisirs. Les idées de chacun ont été entendues dans un souci de bien-être et de sécurité pour les enfants. C'est une première pierre de l'édifice, la réalisation de ces projets dépendra des aides financières attribuées.

*Le Dauphiné Libéré*  
**Vendredi 31 janvier 2025**

## **Chanaz ● La commune se penche sur l'avenir du terrain de football**

Le projet d'aménagement de la base de loisirs de Chanaz est fixé. Toutefois, la commune de Chanaz, ayant été récemment labellisée "Village d'avenir" par les services de l'État, bénéficie dans ce cadre de l'avis de l'architecte paysagiste de l'État. Celui-ci recommande d'élargir le périmètre d'étude de ce projet au terrain de football qui n'est plus homologué. Dans ce contexte, la commune dispose de 35 jours d'étude entièrement financés par l'État. Le bureau d'études JASP urbanisme a été retenu pour cette mission. Il a présenté des perspectives lors d'une rencontre le 19 décembre au cours de laquelle a été évoquée l'idée de consulter les habitants sur ces pistes d'aménagement du terrain de football. Ainsi, Cédrik Valet, chargé de mission du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), interviendra pour animer un atelier participatif avec les Chanaziens sur le devenir de ce terrain, le vendredi 31 janvier à partir de 18 h 30, salle de Boigne.

Chanaz

# Les habitants consultés pour l'aménagement de la base de loisirs

La commune de Chanaz élargit ses perspectives en organisant un atelier au public. Les élus et les habitants ont travaillé ensemble pour définir les grands axes du projet d'aménagement de la base de loisirs, un chantier majeur pour 2025.

Labellisée "Village d'avenir" par l'État, la commune de Chanaz a pu élargir le champ d'étude de l'aménagement de sa base de loisirs, projet majeur de l'année 2025, au terrain de football qui n'est plus homologué, et bénéficier ainsi de l'accompagnement d'un architecte paysagiste financé par l'État, le cabinet d'études JASP, missionné sur son devenir.

Sur les recommandations de ce cabinet, une consultation des chanaziens organisée dernièrement par Yves Husson maire de Chanaz et le conseil municipal, animée par Erik Valet chargé de mission du conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), a réuni une quarantaine de personnes réparties en quatre groupes.

L'établissement d'un diagnostic participatif a pointé dans un inventaire à la Prévert, l'environnement de la zone concernée : port, embarcadère, écluse, terrains agricoles, terrain boisé communal, zone humide, route et parking, city stade très utilisés par les ados, aire de jeux



Les élus ont souhaité donner la parole aux habitants en proposant cet atelier de travail animé par le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement.

Photo Jeffrey Lecomte

vétustes, restaurant, hôtel, etc., et les enjeux en termes de mobilité, écologie, santé, intergénérationnels, loisirs, tourisme.

Les participants ont ainsi planché sur ces thématiques et émis notamment les propositions suivantes.

## Un espace culturel et des activités en plein air sont au cœur du projet

La création d'un espace culturel déclinerait scène ouverte, kiosque à musique, théâtre de verdure, expositions temporaires. Des activités en plein air pourraient s'articuler autour de diverses installations, qu'il s'agisse de boulodrome de pé-

tanque, parcours santé, piste de vélo "pump track", aire de jeux pour les moins de 5 ans, aire de pique-nique, barbecue.

Pour certains, le stade actuel devrait être divisé en deux avec terrain de foot multisport d'un côté, arbres, sentiers et parking de l'autre. Plusieurs souhaiteraient qu'un espace d'atterrissage pour hélicoptère de secours voit le jour.

Le compte rendu de la séance de travail sera transmis à l'ensemble des participants. Cet atelier servira à déterminer les pistes de programme par le bureau d'études JASP.

Une communication précisera les suites que la commune aura données à cette réflexion.

● Marie-Claude Dufour

## Depuis trois ans, le stade de football n'est plus homologué

Le stade de football de Chanaz inauguré en 1994 a accueilli plus de 1 000 matchs joués toutes catégories confondues. Depuis trois ans, ce stade n'est plus homologué pour les compétitions par le District et la Ligue de Football.

Il ne répond plus en effet aux conditions de sécurité, en raison notamment d'une route à traverser pour rejoindre les vestiaires, les cages et le terrain ne satisfait plus aux dimensions réglementaires. L'ES Chanaz a fusionné avec l'EF Chautagne en 2021.

Lors de la réunion des maires de Chautagne concernant les structures sportives sur le territoire, il a été décidé de ne conserver que les



Le terrain de football actuel n'est plus homologué pour les compétitions Photo Le DL/M.-C.D.

stades de Chindrieux et Serrières qui sont aux nor-

mes.  
● M.-C.D.

## Bourget-en-Huile

# Régis Barbaz : « Je ne me représenterai pas aux municipales de 2026 »

Après avoir fait battre le tempo de la vie locale au rythme des cérémonies de vœux, *Le Dauphiné Libéré* ouvre l'agenda de février en donnant la parole aux maires des petites communes. Rencontre avec Régis Barbaz, maire du Bourget-en-Huile (sans étiquette).

### Pouvez-vous présenter votre commune ?

« Le Bourget-en-Huile s'étend sur 663 hectares dont 373 hectares de forêt publique. Au 1er janvier 2025, la population est de 143 habitants. Un chiffre qui me laisse perplexe. Prenant la suite de Joseph Hel-le, je suis maire depuis juin 1995 ».

### Que reprenez-vous de l'année 2024 ?

« La façade de la mairie école a été refaite ainsi que la toiture du bungalow de l'école qui accueille deux classes, soit une quarantaine d'enfants. Nous avons la chance d'avoir la cantine sur place où 30 enfants sont accueillis chaque jour. Face à l'absence de candidat pour un emploi à temps partiel, nous avons recruté un employé technique à plein temps qui pourra également assurer des remplacements au service périscolaire. Avec cinq salariés, nous sommes le plus employeur de la commune. Sur les trois lots du lotissement communal, un seul reste à vendre. La commune a réouvert des sentiers qui ont une histoire. Ils sont très fréquentés. »

### Avez-vous des projets pour 2025 ?



Régis Barbaz, maire depuis juin 1995, ne se représentera pas en mars 2026 pour un 6<sup>e</sup> mandat de maire. Photo Le DL/B.M.

« Les travaux pour la création d'une promenade confort le long du Gelon depuis la salle des fêtes jusqu'au lieu-dit les Fontaines, commencent le 10 février pour une fin prévisionnelle cet été. Le projet est subventionné à hauteur de 60 % par la Région et par le Département. Nous avons également bénéficié de l'aide de Cœur de Savoie pour l'ingénierie. L'aménagement du chef-lieu a 30 ans. Il a fait office de référence avec le CAUE [NDLR : conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement]. Aujourd'hui, sa rénovation est à prévoir en ralentissant le flux automobile. Nous envisageons aussi le transfert de la mairie au rez-de-chaussée de l'ancien presbytère en con-

servant un logement locatif à l'étage ».

### Quels sont les enjeux de la fin de mandat ?

« Je suis inquiet pour la forêt. Il faut que les communes forestières travaillent ensemble. Mon regret : la communauté de communes Cœur de Savoie. Ce fut un immense mariage mais on n'était pas prêt. On s'est mis ensemble alors qu'on ne s'aimait pas. Je ne l'ai pas digéré. »

### Quelle est votre posture face aux élections municipales ?

« Je ne me représenterai pas aux élections municipales de mars 2026. Je passe la main dans une commune sans dette qui a évolué pendant 30 ans. »

● **Propos recueillis par Brigitte Mauraz**

# La renaturation de la ville : une solution d'avenir



Photo C.B. de Francesco

Depuis des dizaines d'années, le changement climatique nous pousse à réintroduire la nature en ville. À Chambéry, au lycée Monge, un travail "utopique" a été mené pour végétaliser la cour de l'établissement.

Depuis une quinzaine d'années, notamment à cause du changement climatique, ramener la nature en ville est devenu une nécessité. En effet, désimperméabiliser les sols, végétaliser les espaces publics en aménageant des lieux pour la petite faune (insectes, oiseaux...),

permet de préserver la vie sous toutes ses formes. En outre, la renaturation de la ville favorise l'infiltration des eaux pluviales (les sols sont perméables) ce qui limite les inondations et recharge les nappes phréatiques. Végétaliser l'espace public contribue aussi à rafraîchir l'air ambiant et

**Écotopia ambassadeurs du lac du Bourget 2024-25**  
Les élèves de l'option Écotopia du lycée Monge, en partenariat avec le Comité intercommunautaire pour l'assainissement du lac du Bourget (Cisalb), ont imaginé la cour renaturée lors d'une intervention du Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement, CAUE. Cette réalisation s'inscrit dans le projet pédagogique des Ambassadeurs du lac porté par le Cisalb.

les sols, ce qui permet de supporter les épisodes de canicule.

### Renaturer la cour du lycée Monge : un cas d'école

Dans la cour du lycée Monge, sur l'espace goudronné, la température peut atteindre 50° C dès le mois de mai. Dans ces cas-là, les élèves se réfugient à l'ombre des grands arbres. Si la cour était moins goudronnée, non seulement elle serait plus esthétique, mais les lycéens se sentiraient mieux. Le fait de végétaliser la cour comporte d'autres avantages : pouvoir profiter d'un environnement couvert toute l'année, mieux exploiter l'espace disponible en installant du mobilier (bancs, tables, transats...). On pourrait même imaginer un amphithéâtre pour faire classe... Au-delà cette action "locale", le lycée

participerait à un combat à plus grande échelle : avec la photosynthèse, les arbres, arbustes et fleurs transforment le dioxyde de carbone en oxygène et participent à la réduction de l'effet de serre.

### Des conséquences réelles sur notre quotidien

L'écosystème lacustre est touché par le changement climatique. Jeudi 14 décembre 2023, l'extrémité de l'avenue du Grand Port d'Aix-les-Bains n'a-t-elle pas été inondée ? Le niveau de l'eau a dépassé la normale de 2 mètres ! Avec la croissance urbaine et le changement climatique, la part d'eau potable provenant du lac va augmenter, d'où la nécessité de le protéger, et plus généralement de protéger la ressource en eau.

### EN CHIFFRES\*

LA COUR DU LYCÉE MONGE :

- 50° C** : température du goudron au soleil
- 30° C** : température de l'air à l'ombre
- 4 420 m<sup>2</sup>** : superficie des parties à aménager de la cour

\* Relevé des températures en mai/juin 2024.

## Saint-Alban-Leysse

# La conception d'un immeuble montrée en exemple aux architectes

Conserver les bâtiments existants, tel a été l'objectif de Christian Patey, architecte des logements collectifs du Petit Leysse, à Saint-Alban-Leysse. Celui-ci a conservé les façades d'origine, en introduisant des coursives en bois, créant du vide. Il a présenté ce projet aux élus et architectes savoyards.

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) a présenté les logements collectifs du Petit Leysse à Saint-Alban-Leysse aux élus et architectes de la région. Le but : valoriser ce type de conception.

C'est Christian Patey, l'architecte, qui a présenté ce site, livré il y a maintenant cinq ans, mais que la profession a voulu distinguer par sa conception et la volonté de conserver les bâtiments existants. Cet ensemble de logements puise, en effet, son identité dans le site qui l'accueille, c'est-à-dire une friche industrielle longeant la rivière de la Leysse.

### Les façades de l'ancienne briqueterie ont été conservées

Le pari architectural : structure bois, agglos ajourés peints, a été de favoriser le langage du bâti neuf avec le passé



Les coursives en bois font l'originalité du site. Photo Le DL/P.H.

des anciennes scierie et briqueterie.

Cette friche industrielle et artisanale découle de sa localisation, en bordure de rivière où l'eau était la force vive et motrice des activités qui animaient ce quartier historique, situé impasse du Moulin. Les façades de l'ancienne briqueterie, en dentelles de briques enduites et de panneaux de bois qui servent de paravents en limite de la voie publique, ont notamment été conservées.

Côté rivière, le bâti neuf abrite l'ensemble des 36 logements, dont une part est dédiée à l'accession à la propriété. Mais l'intérêt de cet immeuble

réside dans le vide entre les façades conservées et le bâti nouveau où s'organisent des coursives en bois de distribution et la circulation verticale (escalier et ascenseur). Cet entre-deux emprunte son langage architectural à celui des ateliers de charpente.

Les habitants se sont largement approprié le lieu, avec des logements traversants qui bénéficient d'une bonne ventilation naturelle. Ils vivent au sein d'un nouveau modèle d'habitat qui s'inscrit donc au palmarès "Valeurs d'exemples" des réalisations architecturales de grande qualité.

● Philippe Hamelin

*Le Dauphiné Libéré*  
Lundi 24 février 2025

## Albertville

# Une nouvelle médaille pour le musée d'art et d'histoire

Déjà en 2023, le Musée d'art et d'histoire avait fait éditer, pour sa boutique, une médaille souvenir à l'effigie du musée. Elle a, depuis, rencontré un certain succès. Face aux demandes des visiteurs, le musée projette d'éditer une nouvelle médaille souvenir mettant la cité médiévale à l'honneur. L'idée est d'utiliser un dessin réalisé par Jean-Pierre Hardy, fondateur et premier directeur du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de Savoie. Le conseil municipal a voté une délibération, lundi 17 février, pour auto-



**Au musée d'arts et d'histoire d'Albertville.**

Archives photo Le DL/L.V.

riser le maire à signer le contrat de cession des droits de Jean-Pierre Hardy. Il est décédé en 2020 et son œuvre est toujours protégée par le droit d'auteur.

# Architecture : les élèves du Nivolet ont réalisé une maquette du parc olympique



Les élèves du Nivolet en pleine création. Photo Olivier Bayle

Les élèves assistants en architecture du lycée des métiers du bâtiment Le Nivolet à La Ravoire vont présenter le projet "Albertville 1992-2030, les jeux en question", visant à valoriser les Jeux olympiques d'hiver de 1992 à travers un parcours mémoriel, le 28 mars prochain.

Cathy Le Blanc, architecte conseil du CAUE de Savoie, a rencontré ces élèves. Accompagnés de leurs professeurs, les élèves ont élaboré un cahier des charges pour recréer la cérémonie d'ouverture de Philippe Decouflé. L'objectif était de

redonner vie à cet événement historique en intégrant des enjeux modernes comme la mobilité, l'écoresponsabilité et la place de l'humain, tout en le rendant pertinent pour les jeunes générations. Lors de cette première journée, quatre groupes ont conçu une maquette du parc olympique avec des matériaux comme le carton, le bois et la paille.

Les élèves espèrent convaincre élus et partenaires, et décrocher des récompenses pour leur créativité, lors de leur présentation finale.

● **Michèle Buët**

## CAUE DE LA SAVOIE

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme  
et de l'Environnement - Cathy Le Blanc

### Mon école en chantier

Projet co-construit en fonction de la nature  
du chantier et des objectifs pédagogiques des  
enseignants.

Accompagnement à la compréhension du  
chantier de construction/rénovation de l'école.  
Approche technique, approche sensible, approche  
environnementale de l'école et/ou des jardins de la  
ville.

#### Objectifs

- > Education et sensibilisation aux enjeux de la construction et de la rénovation des bâtiments dans le contexte de la transition écologique.
- > Education au regard et à l'analyse objective et subjective des formes architecturales.

#### Exemples de thèmes abordés

- > matériaux, formes et éléments d'architecture, étapes et acteurs du chantier, évolution et histoire des bâtiments, du quartier et de la ville...

#### Format d'intervention

Ateliers de découverte/exploration des formes, des matériaux,  
des techniques.

- Enquêtes d'observation sur le terrain.
- Visite de lieux de fabrication de l'architecture (chantier, artisans, matériauthèque) / rencontre avec les acteurs de l'architecture.
- conception, réalisation d'objets, de cartes, de maquettes / démarche créative.



- **1 an ou +**
- **Durée du chantier,**
- **des travaux.**
- **Tous les**
- **niveaux**

# Rénovation du bâti ancien : un document pour aider les collectivités

Ce jeudi 27 mars, à l'occasion de la Journée des maires et des collectivités de la Savoie, événement organisé par l'Association des maires et Le Dauphiné Libéré/Ebra Events, plusieurs conférences (urbanisme, transition écologique, aménagement du territoire) étaient organisées. L'une d'elles portait sur la rénovation du bâti existant, et notamment des écoles et églises.

**R**énover ou démolir pour reconstruire ? Aujourd'hui, nombreuses sont les communes à devoir faire un choix concernant leur patrimoine ancien bâti. Pour les guider dans leur prise de décision, une table ronde sur la rénovation énergétique des bâtiments était organisée, ce jeudi 27 mars, à la Halle olympique d'Albertville, lors de la Journée des maires et des collectivités de la Savoie.

Pour l'occasion, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), le Syndicat départemental d'énergie de la Savoie (SDES) et l'Association savoyarde pour le développement des énergies renouvelables (Asder) ont souhaité évoquer spécifiquement



Une première campagne de travaux a débuté il y a quelques mois pour la rénovation de l'église de Longefoy (Aime-la-Plagne). Archives Photo Le DL/Thierry Guillot

les églises et écoles construites avant 1950. « Ce sont des bâtiments avec des qualités architecturales, ils racontent la construction de notre territoire, souligne Rémi Chaudurié, chargé de mission à l'Asder. Il y a un fort enjeu de préservation. Par ailleurs, en termes de développement durable et de consommation de ressources, il est préférable de les rénover. » Se-

lon lui, ces projets « aux budgets importants doivent s'inscrire dans un temps long, sur plusieurs mandats ». Car d'un point de vue technique, la rénovation du bâti ancien présente un certain niveau de complexité. « Il est nécessaire d'avoir une bonne connaissance du bâtiment avec une analyse historique, un diagnostic sanitaire et structural », ajoute Nicolas Klein, con-

seiller énergie au SDES.

Pour appuyer leur propos, les intervenants ont pris l'exemple de l'église de Longefoy (Aime-la-Plagne). « Il y a un projet de rénovation en cours avec une première campagne de travaux, commencée en octobre 2024, pour permettre la levée de mise en péril », complète Rémi Chaudurié. Une deuxième tranche de travaux aura lieu dans les an-

nées à venir.

**« Ce sont des bâtiments avec des qualités architecturales, ils racontent la construction de notre territoire »**

Rémi Chaudurié, architecte au CAUE de la Savoie

Pour Nicolas Klein, des attentions toutes particulières doivent être portées sur la qualité de l'air et les matériaux utilisés pour la rénovation. « Ce sont souvent des bâtiments avec beaucoup d'humidité, souligne-t-il. C'est pourquoi il est essentiel d'étanchéifier. C'est une des premières sources d'économie d'énergie. »

En conclusion, le CAUE, l'Asder et le SDES ont annoncé avoir « créé un groupe de travail pour produire, d'ici la fin 2025, un outil abordable et accessible à destination des collectivités. Il doit leur permettre d'être efficaces dans leurs projets de rénovation des écoles et églises ».

● Jérémy Pena

Vimines

# Quel avenir pour l'ancienne colonie Alsace-Lorraine ?

Après 63 ans de présence à Vimines, la colonie de vacances de l'Association Alsace-Lorraine a arrêté son activité. La municipalité lance une grande concertation avec les habitants sur l'avenir de ce site stratégique idéalement placé au chef-lieu dans une perspective de redynamisation et de confortement de ses services à la population.

Le mercredi 26 mars a eu lieu une première réunion de travail avec un groupe d'études d'élus, une douzaine d'habitants, accompagnés du Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de la Savoie. Ils se sont concertés sur l'avenir de l'ancienne colonie de vacances de l'Association Alsace-Lorraine.

## Un portage foncier porté par l'Établissement public foncier de la Savoie

La maire Corine Wolff a rappelé le contexte : « Au vu du coût important de cet achat, il a été décidé que l'Établissement public foncier de la Savoie (EPFL) se porterait acquéreur pour notre compte dans le cadre d'un portage foncier d'une durée maximum de six ans, afin de disposer de temps pour construire collectivement un projet qui réponde aux attentes des Viminais. Six années c'est



Le projet du futur espace, anciennement la colonie de vacances, s'appellera "Le balcon de l'Épine". Photo Le DL/J.B.

long et court à la fois, dans la mesure où tout projet communal d'envergure nécessite plusieurs années pour son élaboration. Nous avons choisi d'associer à notre réflexion des habitants en considérant que toutes vos suggestions d'aménagement d'espaces publics, privés, professionnels, de nouveaux services ou types d'habitat, seront les bienvenues. »

À l'issue d'un tirage au sort sur une liste d'habitants issus des hameaux de la commune, ceux qui ont répondu favorablement ont été conviés à ce premier moment d'échange informel.

## Le pré pourrait devenir un espace de pause et de jeux

Le but de la réflexion est d'étudier des possibilités d'occupations ponctuelles de certaines parties des bâtiments

sans que cela ne nécessite d'investissements importants. Il faut aussi réfléchir avec les associations et les scolaires sur des utilisations comme le pré qui peut devenir un espace de pause, de jeux pour les enfants ou de cheminement piéton protégé. Pour les bâtiments, seule la maison à l'entrée avec une valeur patrimoniale et l'immeuble de trois niveaux utilisé il y a encore quelques années peuvent être adaptés à moindres frais.

Le dortoir à l'abandon est très détérioré et amianté. Rémi Chaudurié du CAUE estime qu'il existe des potentialités de restauration accompagnées d'un fort enjeu paysager coté ouest. Les autres rendez-vous sont donnés le samedi 12 avril à 10 heures, le vendredi 16 mai à 17 h 30 et le jeudi 12 juin à 17 h 30.

● Jacky Barthélémy

La Ravoire

# Une soirée pour clôturer un projet innovant au lycée des métiers du Nivolet

Le lycée des métiers du Nivolet a organisé une soirée spéciale pour valoriser le travail de ses élèves sur les Jeux olympiques d'Albertville. Un projet interdisciplinaire ambitieux mêlant architecture, géographie et mémoire olympique, salué par un jury de professionnels.

Vendredi 28 mars, l'effervescence était à son comble au lycée des métiers du Nivolet. Une soirée spéciale a été organisée pour célébrer le projet des élèves sur les Jeux olympiques d'hiver d'Albertville, en présence de nombreuses personnalités, dont Frédéric Burnier Framboret, maire d'Albertville et Alexandre Gennaro, maire de La Ravoire.

À l'initiative d'Olivier Bayle, enseignant d'arts appliqués et de culture artistique, d'Olivier Santos, professeur relais en architecture et patrimoine pour le territoire de la Savoie, ce projet éducatif novateur a permis aux élèves de se confronter à des enjeux contemporains tout au long de l'année. L'apogée de ce travail a été une bataille d'architecture dédiée aux Jeux olympiques pour construire un chemin mémoriel accessible à toutes les générations. La partie géographie a per-



Les élèves présentent au jury leurs œuvres. Photo Le DL/M.B.

mis d'explorer plusieurs dimensions: efficacité du type d'aménagement, mixité des populations, cadre de vie, espaces économiques et enjeux environnementaux et climatiques en lien avec les JO et les écoquartiers.

### Quand géographie, histoire et mémoire se rencontrent

Le projet en histoire a quant à lui exploré les relations internationales et le jeu des puissances avec l'impact géopolitique et la vitrine offerte pour le pays qui les organisent.

Cette thématique a abordé aussi la politique intérieure et le moyen donné de souder sa nation. Il s'est enrichi d'une visite à Albertville où les élèves ont pu découvrir la dimension mémorielle et patrimoniale des Jeux olympiques, qui avaient marqué tout un pays en 1992.

Cette immersion a permis aux étudiants de mieux comprendre l'impact social et urbain de tels événements sur une ville et ses habitants.

Au terme de la soirée, un jury a attribué des prix aux élèves qui ont présenté leurs projets innovants. Le premier prix a été décerné au

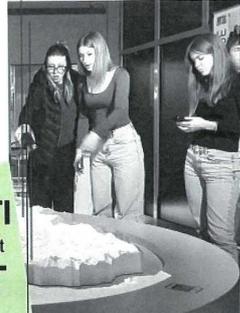
groupe Bulles mémorielles, qui a particulièrement séduit par la qualité et l'originalité de leur travail. D'autres prix ont été remis individuellement pour honorer des élèves au regard de leur création et réalisation.

Frédéric Burnier Framboret, maire d'Albertville, a profité de l'occasion pour annoncer : « Aux Jeux olympiques d'hiver de 2030, Albertville sera le centre de presse, c'est là que seront tous les médias et les médailles seront remises le soir à Albertville, avant une grande fête ! »

» Michèle Buet



**Yves FIORETTI**  
Proviseur LDM du Bâtiment  
**LE NIVOLET**  
& ses équipes



**Vous invitent à la soirée de clôture du projet**

**« Albertville 1992-2030, les jeux en questions »**

**Vendredi 28 mars**  
17H00 à 19H00

**Lycée des Métiers du Bâtiment, du Bois & de la Topographie**

921 route de Barby  
73490, La Ravoire

04 79 72 60 60  
ce.0730032N@ac-grenoble.fr



MERCI de confirmer votre présence à la soirée. MERCI

# À Marlioz, les lycéens deviennent les architectes de leur cour de récréation

Au lycée Marlioz, une classe de seconde s'est lancée dans un "battle d'architecture" pour repenser leur cour de récréation. Objectif : exposer les maquettes réalisées à la vue des décideurs pour espérer voir un jour leurs rêves sortir de terre.

Élève de seconde au lycée Marlioz, Shayma rêve d'un peu de verdure dans sa cour de récréation : « Elle est très bétonnée, il fait chaud et elle est moche. » Mercredi 9 avril, elle a participé avec ses camarades de classe à un "battle d'architecture" pour redonner vie à leur lieu de pause. À bas les considérations budgétaires, les lycéens avaient (quasiment) carte blanche : « On est sur une approche utopique, sourit Pauline Bosson, urbaniste au Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE). Le but est de les faire rêver, mais ça reste un établissement scolaire. Tout ce qui est bowling ou KFC : on oublie. »

Habitée à intervenir en milieu scolaire, l'urbaniste a ramené foule de micro-arbustes, buissons et différents types de sols imprimés, mis à disposition entre les ciseaux, la peinture, les cure-dents et les pistolets à colle. Les cinq groupes d'élèves disposent d'une prise de vue aérienne de la cour de récréation, sur laquelle faire pousser leur maquette. Pergo-



Gordey imagine un espace de détente avec des bancs « pour discuter au frais avec des potes ». Photo Le DL/R.L.

la, cabane à livres, prairie fleurie, paniers de basket, mare pédagogique « avec des poissons et des grenouilles ». Les idées fusent et les élèves de Séverine Martinetto courent de partout dans la salle.

## Tous les groupes souhaitent un espace de détente

La professeure d'arts plastiques avait organisé une sorte de "diagnostic" de la cour avec ses élèves quelques semaines

plus tôt : « Ce qui ressortait le plus c'était la chaleur, le goudron qui domine et le manque de lieux pour s'isoler, avec des tables et des chaises. » Entre deux éternuements appuyés de façon à faire rire ses copains, Gordey conceptualise un espace de détente : « Je fais comme un petit chemin avec des bancs pour se reposer, être un peu à l'écart de tout le monde et discuter au frais avec tes potes. » Tous n'ont pas les mêmes priorités au sein du groupe. Pour Salma, le plus important « c'est

de faire de l'ombre au maximum ».

Une table plus loin, l'équipe de Shayma cherche à ramener un peu de vie sur le morceau de béton : « On veut y mettre de la verdure, une cabane à insectes, et installer un potager que les CAP cuisine pourraient utiliser. » Elles imaginent aussi une sorte de stand pouvant servir lors des ventes de cookies organisées de temps en temps pour aider à financer les sorties scolaires. À quelques mètres, une cabane à livres « sous notre

responsabilité, pas celle du CDI » dans un coin inutilisé de la cour jusqu'ici, avec des poufs. L'urbaniste relève d'ailleurs que la volonté d'un espace "cocooning" pour s'isoler au calme, le temps de la récréation, est revenue dans chacun des groupes. Certains des lycéens imaginent même installer des transats, « comme ça, quand c'est ensoleillé, ça fait des endroits où on peut bronzer. »

## Un argument pour demander des subventions

Toutes ces rêveries n'ont pas vocation à rester éternellement au stade de fantasme. L'idée, c'est qu'elles soient exposées dans le lycée à la vue des décideurs. « Pas besoin d'un long discours avec une maquette. Elles vont servir d'argumentaire pour demander des subventions. Ça reste la Région qui tranche à la fin », rappelle Pauline Bosson. Il faudrait bien compter « au minimum deux ans dans le meilleur des cas » pour que le millier d'élèves du lycée Marlioz voie sa cour métamorphosée. L'urbaniste prend appui sur la réussite d'une initiative similaire au lycée Charles-Baudelaire d'Annecy, où les idées des lycéens ont fini par sortir de terre. « Ce sont eux les experts de la cour de récréation. Le but, c'est de leur éviter une décision seulement venue d'en haut. »

● Robin Lozano

## DL Archistorie, une nouvelle application lancée à l'Archi'Design 2025



Une table ronde a officialisé le lancement de l'application Archistorie. Photo Le DL/V.Z.

La troisième édition du festival Les Arcs Archi'Design s'est achevée vendredi avec le concours proposé par la mairie à une centaine d'étudiants issus de seize écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA), de toute la France. Trente-deux projets ont été présentés pour créer un point de rendez-vous au cœur de la Ballastière, qui sera réalisé en bois. Deux jurys, l'un public et l'autre composé de professionnels et d'institutionnels en ont retenu quatre. Et les lauréats les ont présentés un à un, en plans et maquettes, dans la Coupole leurs réalisations.

Auparavant, la salle emblématique de la station accueillait une table ronde sur le lancement officiel d'une nouvelle application gratuite sur smartphone développée par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE 73), l'Archistorie qui permet une visite augmentée d'Arc 1 600. Un nouvel outil de découverte de ce site à la fois Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle et labellisé "Architecture contemporaine remarquable" par le ministère de la Culture. Cette application est désormais disponible.

# Quel avenir et quels usages pour la halle et la place du Bourniau ?

L'avenir de la halle et de la place du Bourniau, à Novalaise, a été discuté lors d'une réunion publique ce lundi 28 avril. En groupes, ils ont pensé à une végétalisation, l'installation de mobilier urbain confortable, la sécurisation et l'envie d'un lieu de vie singulier.

**P**rès de quatre-vingts personnes ont répondu à l'appel de la commune pour réfléchir à l'avenir de la halle du Bourniau. Objectif: se projeter et définir l'usage de la halle et de sa place.

La réunion, fixée à ce lundi 28 avril, a démarré in situ en présence du cabinet Patey architectes, de Chambéry, qui a rappelé l'historique du projet architectural. Puis les participants ont été invités à rejoindre la salle du Pré Saint-Jean pour poursuivre les échanges.

Répartis en groupes d'une douzaine de personnes, ils ont été invités par le Centre d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (Caue) de la Savoie à exprimer leurs ressentis.

## **Entre végétalisation, installation de mobilier urbain et sécurisation**

Tous ont les mêmes: la place ne donne pas envie de s'y installer, ni la halle. L'été la chaleur renvoyée par le béton est terrible. Les courants d'air et les pigeons empêchent les gens de



**Dans la salle du Pré Saint-Jean, les participants ont imaginé les usages possibles de la halle du Bourniau et de la place.** Photo Le DL/M.D.

s'abriter sous la halle. Le bruit de la circulation routière et les risques encourus par les piétons de circuler dans cet espace aux délimitations «troublantes» sont également mentionnés. Les participants se sont exprimés avec sincérité et ont été entendus par le cabinet d'architecture et le Caue.

La suite de la réunion s'est orientée vers l'avenir de la place et de sa halle. Le Caue a demandé aux participants d'imaginer des usages pour différents types de profils, par exemple un enfant de 8 ans qui a envie de se défouler, un homme de 35 ans qui retrouve ses

amis, une mère de famille qui circule avec une poussette ou encore une personne âgée qui vit en appartement.

## **Créer un lieu de vie unique**

Les participants se sont volontiers prêtés au jeu en faisant des propositions concrètes d'expériences de vie. Plusieurs idées se retrouvent, quels que soient les profils étudiés: la végétalisation de la place, l'installation de mobilier urbain confortable, le besoin de sécurisation et l'envie de faire de la halle un lieu de vie, de ren-

contres avec des animations (jeux, guinguettes, concerts, expositions...) et des services (mur d'escalade, librairie et salon de thé, bar à jeux...).

L'épineux dossier du devenir de la halle du Bourniau et de sa place est désormais ouvert. La population a montré son intérêt pour le sujet et son envie d'en faire quelque chose de collectif.

Le Caue va maintenant reprendre la matière recueillie, en tirer des idées fortes et proposer des principes d'aménagement à la commune qui prévoit de revenir vers les habitants.

● **Marie Diard**

Grésy-sur-Isère

# Quand l'architecture se met au service des habitants

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Savoie a organisé une visite de l'espace multi-activités de Grésy-sur-Isère en compagnie de l'architecte qui l'a conçu. L'occasion de revenir sur les qualités de ce bâtiment.

Le défi n'était pourtant pas simple : livrer un bâtiment fonctionnel qui réponde aux besoins d'une commune de 1200 habitants, pour les activités des écoles, sportives, associatives, les fêtes familiales et communales. Le tout dans une enveloppe budgétaire raisonnable tout en l'intégrant dans un environnement de montagne.

Mercredi 14 mai, le Caue, Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Savoie, proposait une visite de deux structures particulières dont celle de l'espace multi-activités de Grésy-sur-Isère. Parmi les personnes présentes, l'architecte qui a conçu la structure, Ludovic Brenas, des membres du Caue et d'autres architectes venus découvrir le bâtiment et ses spécificités, de nombreux élus, de Grésy et aussi d'autres communes ayant des projets similaires.

Les caractéristiques du bâtiment ont été évoquées lors de la visite qui a mené les intéres-



De nombreux élus des communes du département étaient présents pour cette visite, proposée par le Caue, de l'espace multi-activités de la commune. Photot Le DL/C.C.

sés dans chaque recoin afin d'étudier, du sol au plafond, les particularités de ce bâtiment livré en 2016 dont l'empreinte s'intègre parfaitement dans le paysage. Construit sur un terrain en pente plein Sud, le bâtiment profite de la déclivité du sol pour superposer les fonctions. L'accès principal se fait par le bas. Le socle en béton est surmonté d'une structure bois bardée de lames de mélèze non traitées et posées selon un principe de clins verticaux à recouvrement.

Les différentes pièces de l'espace multi-activités s'articulent autour d'une grande salle, très haute de plafond pour per-

mettre les activités sportives et dont les matériaux ont été pensés et agencés de façon à proposer une acoustique idéale pour les artistes et troupes s'y produisant. Vestiaires, cuisine, salle de rangement du matériel complètent l'agencement du rez-de-chaussée dans lequel on entre dans un bel espace pouvant accueillir des réceptions.

### « Il est utilisé tous les jours »

Aujourd'hui il fait office de cuisine pour les enfants de l'école en attendant la construction d'un restaurant sco-

laire au sein même de l'école. À l'étage par lequel on accède depuis une autre entrée, d'autres salles ainsi que l'espace chauffage et renouvellement d'air.

Simple, sobre, lumineux, fait de matériaux durables et économes, le bâtiment de quelque 1000 m<sup>2</sup> et d'un million d'euros, a été réalisé rapidement et vieillit particulièrement bien. « Il est utilisé tous les jours, précise François Gaudin, maire de la commune, mais nous en limitons l'usage trop festif. Il est essentiellement réservé aux habitants et associations du village. C'est pour eux qu'il a été construit. »

● C.C.

# Actu locale Tarentaise

*Le Dauphiné Libéré*

Lundi 2 juin 2025

---

## **Aime-la-Plagne** ●

### **Une rencontre autour de l'habitat**

La CAUE, l'APTV et la commune d'Aime-la-Plagne proposent une soirée discussion autour de l'habitat. Visites en centre du bourg d'Aime et table ronde à la médiathèque sont au programme de cette rencontre qui se déroulera ce mardi 3 juin, de 18 à 20 heures. Corine Maironi, maire d'Aime, apportera son témoignage concernant la volonté politique menée par la commune ces dernières années, Laurent Louis, architecte conseil, parlera des préoccupations et réalités vécues par les habitants. En qualité de notaire, Pierre Louis Bouvier abordera la sécurité des clauses visant à bien encadrer la vente des biens et Roan Troeirra, de la société Unitoit, présentera l'habitat participatif.



© One des Médias

Delphine Pichon, directrice du CAUE 73.

rentes approches, notamment technique et environnementale», détaille Delphine Pichon.

### Trois axes majeurs

L'an dernier, Le CAUE a lancé son projet associatif pour les quatre années suivantes, jusqu'en 2027. « Dans ce cadre-là, nous avons souhaité nous concentrer sur les enjeux prioritaires de la Savoie, en évitant le risque d'éparpillement », commente Delphine Pichon. Ainsi le conseil d'administration a fait le choix d'orienter plus particulièrement l'action du CAUE sur trois sujets : le patrimoine et les énergies renouvelables ; la densité urbaine et enfin l'urbanisme favorable à la santé (UFS). « Sur la densité, il y a un vrai enjeu de société. Nous devons œuvrer à faire accepter au grand public cette nécessité de densifier et réfléchir à comment se l'approprier, explique Delphine Pichon. Concernant l'UFS, on travaille en étroite collaboration avec l'Agence régionale de santé. L'objectif est de contribuer à bâtir des territoires qui intègrent pleinement les enjeux de santé dans les projets. » Enfin, en 2024, le CAUE 73 a sorti une application permettant de visiter une réalisation architecturale en réalité augmentée. Le premier lieu disponible est Arc 1600, pour mieux comprendre les principes d'aménagement de l'époque. ●

BENJAMIN LECOUTURIER

# Une activité variée pour le CAUE de Savoie

En assemblée générale le 12 juin dernier, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Savoie a fait le bilan d'une année 2024 riche en activités et en projets accompagnés.

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Savoie (CAUE 73) a tenu son assemblée générale le 12 juin dernier. L'occasion pour cet organisme départemental, créé en 1978, de présenter la diversité de ses actions de 2024. « Le CAUE 73 compte 123 collectivités adhérentes et est financée en partie grâce à la taxe d'aménagement, reversée par le Département de la Savoie. Nous venons en aide à toutes les collectivités en amont

de leurs projets architecturaux et d'urbanisme, avec un réel accompagnement », indique Delphine Pichon, directrice de la structure.

### Des missions importantes

Outre cet accompagnement, rendu possible par le réseau de vingt-trois architectes conseils sur la Savoie, le CAUE 73 remplit d'autres missions, notamment autour de la sensibilisation, avec la visite de projets d'aménagement remarquables,

comme les gorges du Sierroz, à Aix-les-Bains, ou encore le barrage de la Coche, en Haute-Tarentaise. « En parallèle, nous menons aussi des actions pédagogiques en milieu scolaire, principalement dans les collèges et dans les lycées. Avec la Ville de Chambéry, nous participons à la démarche Kezako, pour aider les enfants de primaire à comprendre l'organisation et le fonctionnement du chantier de rénovation qui touche leur propre école, à travers diffé-

Chambéry

# Trois questions à Annick Cressens, présidente du CAUE

Fort de 99 communes, de neuf communautés de communes et d'une quinzaine d'organismes départementaux, d'associations, d'établissements scolaires et de particuliers, le Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) a tenu mercredi 11 juin son assemblée générale. Rencontre avec sa présidente Annick Cressens.

**L**e CAUE, des missions au service de la qualité architecturale et des paysages savoyards

« Fort de 99 communes, de neuf communautés de communes et d'une quinzaine d'organismes départementaux, d'associations, d'établissements scolaires et de particuliers, le Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) a tenu mercredi 11 juin son assemblée générale. »

**Quelle est la vocation du CAUE de la Savoie ?**

« Créé en 1978, le CAUE a pour mission d'accompagner les acteurs du territoire et le grand public dans un objectif de qualité de l'architecture et de son environnement. Il est composé de représentants de l'État, de collectivités locales, d'un réseau de 23 architectes consultants et des personnes qualifiées choisies notamment en raison de leurs activités au sein d'associations locales. Ce faisant, le CAUE est un outil d'aide à la décision des communes, des collectivités territoriales et des particuliers avec pour priorité d'associer la qualité du cadre de vie au respect des principes du développement durable. On



« Le premier enjeu est de s'adapter en permanence aux besoins de la population, à de nouveaux modes de vie tout en entretenant notre héritage et en poursuivant notre développement », explique Annick Cressens, présidente du CAUE. Photo Le DL/G.J.

peut compléter en ajoutant que le CAUE de la Savoie s'affirme également comme un partenaire reconnu pour engager la transition énergétique dans un rôle d'échanges entre les acteurs du territoire. »

**Plus précisément, quelles sont les quatre missions autour desquelles s'articulent vos actions ?**

« Le conseil des collectivités territoriales par la conduite de réflexions globales et l'accompagnement dans leurs projets et démarches. Nous avons également un rôle d'information avec notamment un centre de ressources et une photothèque en ligne. Le troisième axe va à la sensibilisation de tous les publics à la compréhension de l'urbanisme et à la connaissance de l'environnement en programmant des visites, conférences, projections, des

animations... Enfin nous proposons des temps de formation à destination des élus, techniciens et professionnels sur la base de modules adaptés. »

**Tous ces objectifs répondent à des orientations stratégiques plus profondes ?**

« Le premier enjeu est de s'adapter en permanence aux besoins de la population, à de nouveaux modes de vie tout en entretenant notre héritage et en poursuivant notre développement. Le second enjeu est de faire connaître aux Savoyards, notre cadre de vie, de sensibiliser le public jeune et de faire rayonner le CAUE comme vitrine départementale. En troisième lieu nous avons à garantir la bonne lisibilité de nos champs d'intervention et la qualité des réponses apportées. »

● **Propos recueillis par Guy Jacquemard**